

Notre engagement en faveur des actionnaires

Qui a déjà rencontré le Président du Conseil de surveillance et fondateur d'un certain groupe français leader mondial dans son domaine, l'a écouté raconter, entouré des membres de son Directoire dont la majorité ne font pas partie des actionnaires familiaux et des personnalités reconnues pour leurs compétences du Conseil de surveillance, les débuts de l'entreprise, vanter son attachement à son indépendance financière et s'étonner qu'on puisse lui demander de placer son importante trésorerie autrement que sans risque en attendant de lui trouver un emploi industriel (ce qui a été fait depuis) sait pourquoi nous avons pris le parti de réhabiliter les dirigeants-actionnaires, c'est-à-dire les entrepreneurs -fussent-ils majoritaires- dont le rôle dans la création de richesse est essentiel.

En effet, les actionnaires et dirigeants familiaux ont à notre sens injustement pâti de l'image que les professionnels de la finance -qui n'ont pour la plupart d'entre eux jamais géré autre chose que des fonds...- ont réussi à donner des dirigeants dans leur ensemble à leurs clients épargnants en affirmant que, si les performances de leurs placements n'étaient pas à la hauteur de leurs espérances, ce n'était pas de leur faute mais de la leur car ils n'en tiraient pas la rentabilité que l'on était en droit d'en attendre.

Ainsi, les actionnaires et dirigeants familiaux qui n'avaient pas été assez transparents et ne disposaient pas d'un historique de performances suffisamment probant n'ont pu résister à ce mouvement et se sont vu imposer, au même titre que les autres dirigeants, des règles de gouvernance aussi contraignantes qu'inutiles (1) et, surtout, des objectifs de rentabilité à court terme irréalistes qui, basés essentiellement sur une gestion des coûts à la portée de n'importe quel étudiant de troisième année d'études supérieures, mettent finalement en péril la croissance à venir de leurs entreprises.

Parmi les actionnaires individuels, nous entendons faire porter nos efforts sur les actionnaires en direct de sociétés cotées que l'on appelle traditionnellement les « petits porteurs » (2) auxquels nous souhaitons apporter une information de qualité au travers notamment de commentaires ciblés sur l'activité des sociétés et d'interviews exclusives de dirigeants d'entreprises afin qu'ils ne soient plus, comme les qualifient en souriant les professionnels de la finance, ceux qui « vendent au plus bas et achètent au plus haut » !

Car, s'il ne fait guère de doute que la gestion des entreprises par les coûts a pu laisser croire à certains que les cycles boursiers, voire économiques, allaient disparaître, nous pensons qu'il n'en est rien et que nous continuerons à traverser des périodes d'incompréhension réciproque au cours desquelles les dirigeants familiaux se demandent pourquoi leur entreprise vaut si peu cher alors que son futur semble n'avoir jamais été aussi favorable (ce qui les amène logiquement à accroître leur participation en achetant des actions) tandis que les petits porteurs, lassés par plusieurs années consécutives de baisse des cours des actions ne voient pas pourquoi ils en achèteraient de nouveau et finissent, en définitive, par toutes les vendre.

(1) Nous ne sommes évidemment pas opposés à la généralisation de bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise mais qui peut croire par exemple qu'un membre du Conseil de surveillance d'une entreprise détenue majoritairement par le Président du Directoire peut être qualifié d'indépendant dans la mesure où il ne peut être nommé sans l'assentiment de celui-là même qu'il doit contrôler ?

(2) Nous aurions pu aborder ici le cas des actionnaires indirects que sont les porteurs de parts de F.C.P. et les actionnaires de S.I.C.A.V. qui ont le plus souffert de la toute puissance du secteur financier mais nous avons préféré les considérer avant tout comme des épargnants et traiter leurs problèmes sous cet angle-là dans les pages du site qui leur sont réservées.

Pour éviter ce piège, l'Aidea entend favoriser l'émergence d'un actionnariat à long terme de la part de petits porteurs bien informés et impliqués sans ingérence dans la vie des entreprises dont ils sont actionnaires par une participation active et constructive aux assemblées générales. Pour ce faire, nous offrirons la possibilité à ceux qui ne peuvent pas s'y rendre, de s'y faire représenter par un membre de l'Aidea et nous publierons, aussi souvent que possible, des comptes-rendus détaillés des assemblées auxquelles nous aurons participé.

